



« Investir dans l'éducation et la formation est le meilleur placement pour l'avenir de l'Europe »
Androulla Vassiliou, Commissaire européenne à l'éducation, à la culture, au multilinguisme et à la jeunesse

Présentation générale du programme

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et jusqu'en 2020, un seul programme européen regroupe le précédent programme pour l'éducation et la formation (EFTLV : Education et Formation Tout au Long de La Vie) avec les programmes pour la jeunesse et les sports : Erasmus+



En chiffres

- 7 programmes regroupés en un seul
- 7 ans (2014-2020)
- 14,7 milliards d'Euros
- 4 millions de personnes en mobilité
- 3 actions clés

Un seul programme désormais,...

... **quelque soit le public** : élèves, étudiants, jeunes, personnels de l'éducation et de la formation, éducateurs, jeunes diplômés, organismes du monde socio-économique ou professionnel,...

... **quelque soit le type de projet** : mobilité de stage/formation à l'étranger (enseignement professionnel + enseignement supérieur), mobilité longue d'élèves, partenariat entre établissements scolaires de l'Europe (et même au-delà), partenariat entre collectivités territoriales de l'Europe (incluant des établissements scolaires), partenariat multisectoriel européen (incluant des établissements scolaires, des associations, des entreprises,...), formation continue des personnels à l'étranger, mission d'enseignement à l'étranger, ...

Que deviennent les projets Comenius et les activités de formation continue des enseignants ?

Quelque soit l'action, avec Erasmus+, la demande de financement devra être portée par une institution (**fin des candidatures individuelles !!**) et s'inscrire dans la stratégie européenne des établissements qui devront adosser leur(s) candidature(s) à un **plan de développement européen**.

- L'équivalent du 'Partenariat Comenius', même s'il permet plus de choses, est désormais appelé '**Partenariat Stratégique**'. Il fait partie de l'action clé **KA2 : Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques** du programme Erasmus+ (voir page suivante).



Liens

<http://www.erasmusplus.fr/pelenelope/fiches/7/partenariats-strategiques-scolaires-2014>

Guide du programme
(p. 95-107)

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération de l'académie de Lyon (DAREIC)

Christian CARON
Délégué Académique aux Relations Européennes,
Internationales et à la Coopération
christian.caron@ac-lyon.fr
04 72 80 64 16

Bruno SERMET
Chargé de mission à la DAREIC
Programme Erasmus+
bruno.sermet@ac-lyon.fr
04 72 80 64 15

Page 1 sur 2



ERASMUS+

Enseignement scolaire 2014 2020



- Pour ce qui est de la formation continue des enseignants à l'étranger autrefois '**Bourse de formation continue Comenius**', elle peut désormais faire partie : soit des '**Partenariats stratégiques**' précédemment cités, si ces activités de formation continue ne sont **qu'une action parmi d'autres** d'un partenariat entre plusieurs organismes européens ; soit de l'action clé **KA1 : Mobilité à des fins d'apprentissage** (voir ci-dessous).

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/4/mobilite-enseignement-scolaire-2014>

Guide du programme
(p. 55-61)

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf

Bourse de formation continue Comenius

KA1 : Mobilité à des fins d'apprentissage

OU

KA2 : Partenariat Stratégique

ETAPE PREALABLE A TOUTE OBTENTION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE :

Etre identifié (en tant qu'établissement !!) sur le « Portail des organismes participants » (Portail URF : Unique Registration Facility) et avoir obtenu son code PIC (Personal Identification Code).

⇒ Voir fiche, à télécharger sur le site académique : « Erasmus+ - Comment obtenir son code PIC »

KA1 : Mobilité à des fins d'apprentissage
Uniquement pour les personnels (élèves non concernés)

Les activités possibles (cumulables)

Période de formation à l'étranger

Mission d'enseignement à l'étranger

Stage d'observation

Durée du projet : 1 ou 2 ans

Durée d'une mobilité : 2 jours à 12 mois

Guide du programme p. 55-59, p. 191-205, p. 221-223

KA2 : Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

Partenariat stratégique
Echanges/travaux/projet sur un thème commun

Les activités possibles (cumulables)

- ⇒ Mobilités longues d'élèves (2 mois à 12 mois)
- ⇒ Période de formation à l'étranger - élèves et personnels (5 jours à 12 mois)
- ⇒ Mission d'enseignement à l'étranger (2 mois à 12 mois)
- ⇒ Participation à des événements internationaux (5 jours à 2 mois)
- ⇒ Stage d'observation (5 jours à 2 mois)
- ⇒ Mobilités virtuelles
- ⇒ Mobilités courtes d'élèves et de personnels (OPTIONNELLES – 5 jours à 2 mois)

Types de partenariat stratégique possible

Partenariat scolaire
Etablissements scolaires uniquement

Partenariat Regio
Entre collectivités, avec établissements scolaires et autres organismes

Partenariat multi-sectoriel
Etabl. scolaires, ens. sup., assoc., collectivités, entreprises, ...

Projet de 2 ou 3 ans

Au moins 3 partenaires*

Guide du programme p.95-107, p. 191-205, p. 237-246

* 2 si partenariat 'Regio' ou si incluant uniquement établissements scolaires

Les périodes de « stage / formation » à l'étranger pour les élèves des sections professionnelles ou en apprentissage font l'objet d'une autre fiche : « Erasmus+ - Formation professionnelle ».

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération de l'académie de Lyon (DAREIC)

Christian CARON
Délégué Académique aux Relations Européennes,
Internationales et à la Coopération
christian.caron@ac-lyon.fr
04 72 80 64 16

Bruno SERMET
Chargé de mission à la DAREIC
Programme Erasmus+
bruno.sermet@ac-lyon.fr
04 72 80 64 15

Page 2 sur 2